

ANNEXE N°10

VENTILATION DES DÉPENSES DE PERSONNEL IMPUTÉES SUR LES ARTICLES D'EXÉCUTION 98 OU 99

La nomenclature d'exécution budgétaire comporte en 2008 47 actions « dépenses de personnel à reventiler » réparties sur 46 programmes du budget général (cf. tableau ci après).

Comme pour l'exercice 2007, ces dépenses devront être réparties dans les RAP 2008 sur les autres actions ou sous-actions qui portent des politiques publiques identifiées, afin d'améliorer la qualité de la justification au premier euro et de garantir l'exhaustivité des documents transmis au Parlement.

A cet effet, une transaction spécifique a été développée dans Farandole. Cette transaction permet aux ministères de saisir des clés chiffrées (sous forme de pourcentages) conduisant à répartir les « dépenses de personnels non ventilées » d'un programme sur les autres actions et sous-actions de ce programme.

Cette transaction sera présentée aux ministères lors des formations consacrées à l'outil Farandole.

Il est précisé que les crédits à reventiler seront des crédits de paiement (CP) et que l'égalité AE=CP, de droit pour le titre 2, devra être respectée.

Le processus de reventilation sera le suivant :

- le département informatique du comptable centralisateur de l'État (DI 3CE) transmettra les données de l'exécution budgétaire à la direction du Budget (bureau BII), qui les chargera dans l'application Farandole après agrégation par action et, le cas échéant, sous-action et catégories.
- A partir de la sélection d'un programme, puis celle d'une action/sous-action à reventiler, les ministères sélectionneront les actions/sous-actions cibles de la reventilation. La ventilation des crédits sera réalisée par la saisie de plusieurs clés au croisement des actions/sous-actions cibles (en ligne) et de la catégorie de dépense 21, 22 et 23 (en colonne)¹. Chaque clé correspondra à un chiffre positif avec au plus un chiffre après la virgule, entre 0 et 100, et exprimera un pourcentage de telle façon que la somme des clés par colonne soit égale à 100.

Un contrôle de cohérence permettra de vérifier que ce total est atteint. Dans le cas contraire, ou si le total par colonne de dépense est inférieur ou supérieur à 100, un message avertira l'utilisateur.

Une fois les clés de répartition saisies, des montants en euros sont indiqués par action/sous action cible et par catégorie de dépense.

¹ Catégorie 21 : rémunérations d'activité ; catégorie 22 : cotisations et contributions sociales (dont CAS pensions) ; catégorie 23 : prestations sociales et allocations diverses.

Le processus de ventilation des crédits devra être reproduit pour chaque action/sous-action à *reventiler*, notamment lorsqu'un programme en comporte plusieurs (en 2008, 4 programmes ont deux actions « *dépenses de personnel à reventiler* »).

L'utilisateur sera informé de la date et de l'heure du dernier chargement dans Farandole des dépenses de personnel non ventilées à l'aide d'un bandeau indiquant le niveau de fraîcheur des chiffres restitués. Lors de l'intégration par la direction du Budget de nouvelles données en provenance du comptable centralisateur de l'État, la reventilation s'effectuera automatiquement à partir des clés de ventilation précédemment enregistrées par les ministères.

Toute modification des montants à reventiler et/ou des clés de répartition entraînera, pour les programmes concernés, une mise à jour des montants de consommation de titre 2 par action, de façon à garantir à tout instant la cohérence des données du RAP dans son ensemble.

Une restitution permettra d'établir, à l'usage du gestionnaire ministériel, une synthèse des crédits à reventiler.

| Code PGM | programme | ARTEXEC | 2008 - libellé de l'action personnel à reventiler |
|----------|--|---------|---|
| 105 | Action de la France en Europe et dans le monde | 99 | Dépenses de personnel à reventiler entre les actions du programme |
| 151 | Français à l'étranger, affaires consulaires et sécurité des personnes | 99 | Dépenses de personnel à reventiler entre les actions du programme |
| 185 | Rayonnement culturel et scientifique | 99 | Dépenses de personnel à reventiler entre les actions du programme |
| 209 | Solidarité à l'égard des pays en développement | 99 | Dépenses de personnel à reventiler entre les actions du programme |
| 131 | Création | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 175 | Patrimoines | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 224 | Transmission des savoirs et démocratisation de la culture | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 142 | Enseignement supérieur et recherche agricoles | 99 | Dépenses de personnel du programme "enseignement supérieur et recherche agricoles" à reventiler |
| 143 | Enseignement technique agricole | 99 | Dépenses de personnel du programme "enseignement technique agricole" à reventiler |
| 215 | Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture | 99 | Dépenses de personnel du programme "conduite et pilotage des politiques de l'agriculture" à reventiler |
| 139 | Enseignement privé du premier et du second degrés | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 140 | Enseignement scolaire public du premier degré | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 141 | Enseignement scolaire public du second degré | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 214 | Soutien de la politique de l'éducation nationale | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 230 | Vie de l'élève | 99 | Dépenses de personnel concourant au programme |
| 156 | Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local | 98 | Dépenses de personnel de la direction générale des impôts à reventiler |
| 156 | Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local | 99 | Dépenses de personnel de la direction générale de la comptabilité publique à reventiler |
| 218 | Conduite et pilotage des politiques économique et financière | 99 | Personnel du programme à reventiler |
| 221 | Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État | 99 | Dépenses de personnel du programme "Stratégie économique et financière et réforme de l'État" à reventiler |
| 302 | Facilitation et sécurisation des échanges | 98 | Personnel du programme à reventiler |
| 108 | Administration territoriale | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 128 | Coordination des moyens de secours | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 161 | Intervention des services opérationnels | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 176 | Police nationale | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 216 | Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 232 | Vie politique, culturelle et associative | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 307 | Administration territoriale : expérimentations Chorus | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 107 | Administration pénitentiaire | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 166 | Justice judiciaire | 99 | Dépenses de personnel concourant au programme à reventiler |
| 182 | Protection judiciaire de la jeunesse | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 213 | Conduite et pilotage de la politique de la justice et organismes rattachés | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 129 | Coordination du travail gouvernemental | 99 | Dépenses de personnel du programme "coordination du travail gouvernemental" à reventiler |
| 164 | Cour des comptes et autres juridictions financières | 99 | Dépenses de personnel du programme "Cour des comptes et autres juridictions financières" à reventiler |
| 165 | Conseil d'État et autres juridictions administratives | 99 | Dépenses de personnels du programme à reventiler |
| 217 | Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables | 98 | Dépenses de personnel de l'administration centrale à reventiler entre les actions miroirs des programmes de politiques sectorielles |
| 217 | Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables | 99 | Dépenses de personnel en services déconcentrés à reventiler entre les actions miroirs des programmes de politiques sectorielles |
| 210 | Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 124 | Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales | 98 | Personnel des services centraux concourant aux programmes de politique |
| 124 | Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales | 99 | Personnel des services déconcentrés concourant aux programmes de politique |
| 155 | Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 150 | Formations supérieures et recherche universitaire | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 134 | Développement des entreprises et des services | 98 | Dépenses de personnel à reventiler : métiers relevant du MEDAD |
| 134 | Développement des entreprises et des services | 99 | Dépenses de personnel à reventiler : métiers relevant du MEDAD et du MINEFE |
| 199 | Régulation économique | 99 | Personnel du programme à reventiler : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes |
| 220 | Statistiques et études économiques | 99 | Dépenses de personnel du programme à reventiler |
| 223 | Tourisme | 99 | Dépenses de personnel des actions "économie du tourisme" et "accès aux vacances" à reventiler |
| 152 | Gendarmerie nationale | 99 | Personnel concourant au programme "Gendarmerie nationale" |